



> Médecins spécialistes

Annexe 25 – Listes de garde modifiées

Des changements ont été apportés aux listes des disciplines et des établissements autorisés aux fins de la rémunération de la garde en disponibilité en vertu de l'Annexe 25 de l'Accord-cadre. Vous trouverez les listes mises à jour dans la page [Listes de désignations et listes de garde](#).

Ces changements entraînent la création de 2 codes de facturation de garde locale pour la discipline **Neurologie**, secteur d'activité **EEG pédiatrie**. La date d'entrée en vigueur est rétroactive au **4 janvier 2026**.

Vous avez **90 jours** à compter de la date de la présente infolettre pour facturer vos services.

Forfait	Description	Tarif (\$)
42398	Supplément de garde locale, en semaine, pour la discipline Neurologie , secteur d'activité EEG pédiatrie	126
42399	Supplément de garde locale, le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la discipline Neurologie , secteur d'activité EEG pédiatrie	254

c. c. : Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)